

Le 17 septembre 2014

Administration Communale de LIERNEUX  
Service Urbanisme  
Rue du Centre, 80  
**4990 LIERNEUX**

Administration Communale de VIELALM  
Service Urbanisme  
Rue de l'Hôtel de Ville, 5  
**6690 VIELSALM**

*Messieurs les Bourgmestres, Mesdames et Messieurs les Echevins,*

La lecture du dossier cartographique relatif au projet d'implantation de huit éoliennes au lieu-dit « les longs Sarts », au Sud de Lierneux, laisse malheureusement apparaître des manquements dans la mesure où le parc éolien opérationnel de Gouvy/Halconreux ( Ecopex, cinq unités) ne figure pas dans la cartographie 6d7 portant sur la covisibilité cumulée à l'échelle du périmètre lointain.

Ce parc éolien en service se situe pourtant à l'intérieur du périmètre lointain (au Sud-Est, dans un rayon correspondant à 16,2 kilomètres, alors qu'il est bel et bien localisé à 12,2 kilomètres du parc éolien à l'étude).

La cartographie 6d7 se caractérise en outre par une qualité extrêmement médiocre, pour ne pas dire franchement mauvaise, pour tout observateur, d'autant plus que l'oubli assez fâcheux concernant le parc éolien de Gouvy/Halconreux laisserait apparaître une zone de covisibilité de part et d'autre de la RN89, au Sud de Fraiture et de Regné, de même qu'au Nord-Est de Bihain.

Il va de soi que ce type de manquement serait de nature à sous-estimer l'effet de mitage paysager tant sur les hauts plateaux ardennais que dans les versants des vallées de l'Amblève, de la Salm, de la Liègne et de leurs affluents respectifs, offrant une qualité paysagère inestimable,

Je vous remercie par conséquent de ne pas cautionner le projet éolien concerné,

Avec ma haute considération,